

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 10/12/2019

Le 16 Décembre 2019, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Stéphane BERTHOMIEU (remplaçant André COLLON), Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : André COLLON (Remplacé par Stéphane BERTHOMIEU), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Dominique DESFORGES.

OBJET : TRANSPORT – Convention de financement partenarial des études et expertises pré-opérationnelles du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre Trévoux-Sathonay-Lyon

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président en charge des Transports, rappelle que la rive gauche du Val de Saône entre Trévoux et Lyon est confrontée à une congestion routière de plus en plus importante appelant des solutions de mobilité durable pour ce bassin de vie dynamique de près de 153 000 habitants.

La Région a porté pendant plus de quinze ans des études pour un projet ferroviaire ou « tram-train » réutilisant la voie ferrée désaffectée entre Trévoux et Sathonay. Ces solutions n'ont pas permis d'aboutir à une mise en œuvre. Elles se sont en effet révélées trop coûteuses et d'un intérêt limité au vu de l'impossibilité de poursuivre la liaison ferroviaire jusqu'à la Part Dieu compte tenu de la saturation du Nœud Ferroviaire Lyonnais. C'est pourquoi, la Région et les partenaires concernés se sont orientés vers la mise en œuvre d'un service de type « bus à haut niveau de service » (BHNS). Un BHNS est en effet plus souple et plus aisé à mettre en œuvre, notamment pour un prolongement vers le centre de Lyon.

Une étude de faisabilité réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Région a permis de confirmer l'intérêt de cette solution.

Cette nouvelle ligne de transport interurbain Trévoux-Sathonay-Lyon consiste à transformer la voie ferrée en plateforme dédiée au BHNS (et éventuellement aux cycles) entre Trévoux et Sathonay et à utiliser les aménagements de transport en commun en site propre existants (empruntés notamment par la ligne C2) entre Sathonay et Lyon Part Dieu. Les études devront préciser les conditions de réalisation et les éventuels ajustements nécessaires pour un programme pragmatique (aux coûts maîtrisés) au regard des contraintes du site et des infrastructures existantes.

Le 12 décembre 2018, un comité de pilotage a rassemblé les différents partenaires du projet : La Région, le Département de l'Ain, la Métropole de Lyon, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, le Syndicat Mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise et SNCF Réseau. A cette occasion, les partenaires ont confirmé leur intérêt commun pour ce projet et leur volonté de le faire avancer. Pour ce faire, ils ont acté :

- de poursuivre les études techniques pour définir précisément le programme du projet (tracé, localisation des stations, travaux nécessaires...) et le niveau de service (fréquence, amplitude horaire, matériel roulant...);
- d'organiser une concertation publique préalable pour recueillir les avis des élus locaux et du grand public ;
- d'engager la fermeture de la ligne ferroviaire Sathonay-Trévoux pour préparer un transfert de propriété de SNCF Réseau à la Région.

La Région, la Métropole de Lyon, le Département de l'Ain et la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée se sont engagés à cofinancer les expertises nécessaires aux études techniques de précision du programme et à la concertation publique.

La Région s'est engagée à assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et à passer les marchés correspondants sans attendre, en anticipation de la contractualisation du cofinancement. Elle a par ailleurs fait la demande à SNCF Réseau d'engager la fermeture de la ligne, étape préalable à la cession du foncier.

Le 28 mars 2019, la Région a délibéré en faveur de ce projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Sathonay-Lyon et validé le lancement de ces études. Les premières études et expertises sont en cours depuis avril 2019.

Les principes de la présente convention ont été validés par les partenaires cofinanceurs (Région, Métropole de Lyon, Département de l'Ain, CC Dombes Saône Vallée), en présence des autres partenaires (SYTRAL, SMT Aire Métropolitaine Lyonnais, SNCF Réseau), lors de la réunion du comité de pilotage du 5 novembre 2019.

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations des parties en ce qui concerne la réalisation des étapes pré-opérationnelles relatives au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Sathonay-Lyon :

- La consistance des missions à réaliser,
- Les modalités d'exécution et de suivi de ces missions,
- L'assiette de financement et le plan de financement,
- Les modalités de versement des fonds.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du volet territorial du contrat de plan Etat - Région 2015 - 2020, au titre de deux contrats :

- Le contrat Départemental pour l'Ain (cf. article 2.1, p.5 du contrat) ;
- Le contrat Métropolitain pour la Métropole de Lyon (cf. sous-article 2.1, p.6 de l'avenant au contrat).

Néanmoins, aucune participation financière de l'Etat n'est prévue.

Le coût de l'ensemble des études et expertises pré opérationnelles relatives au BHNS est estimé à 1,840 Million € HT.

Les parties s'engagent à participer au financement de l'opération selon la clé de répartition suivante :

	Participations	Clé de répartition
	Montant en K€ courants HT	%
Région	1042.72	57%
Métropole de Lyon	521.28	28%
Département de l'Ain	220.80	12%
CCDSV	55.20	3%
TOTAL	1 840 K€ HT	100 %

La participation de la CCDSV serait donc de 55.20K€ HT, représentant 3% du coût total des études.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** la participation de la CCDSV à hauteur de 3% du coût total des études relatives au BHNS représentant 55.2K€ HT ;
- ✓ **DE MANDATER** le président à signer la convention de financement partenarial pour le projet de BHNS ou tous avenants ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits en dépenses du budget annexe Transport aux budgets 2020 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **18 DEC. 2019**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20191216-2019C156-TR
Affichage le :

18 DEC. 2019

A Trévoux, le 16/12/2019

**Le Président,
Bernard GRISON**

